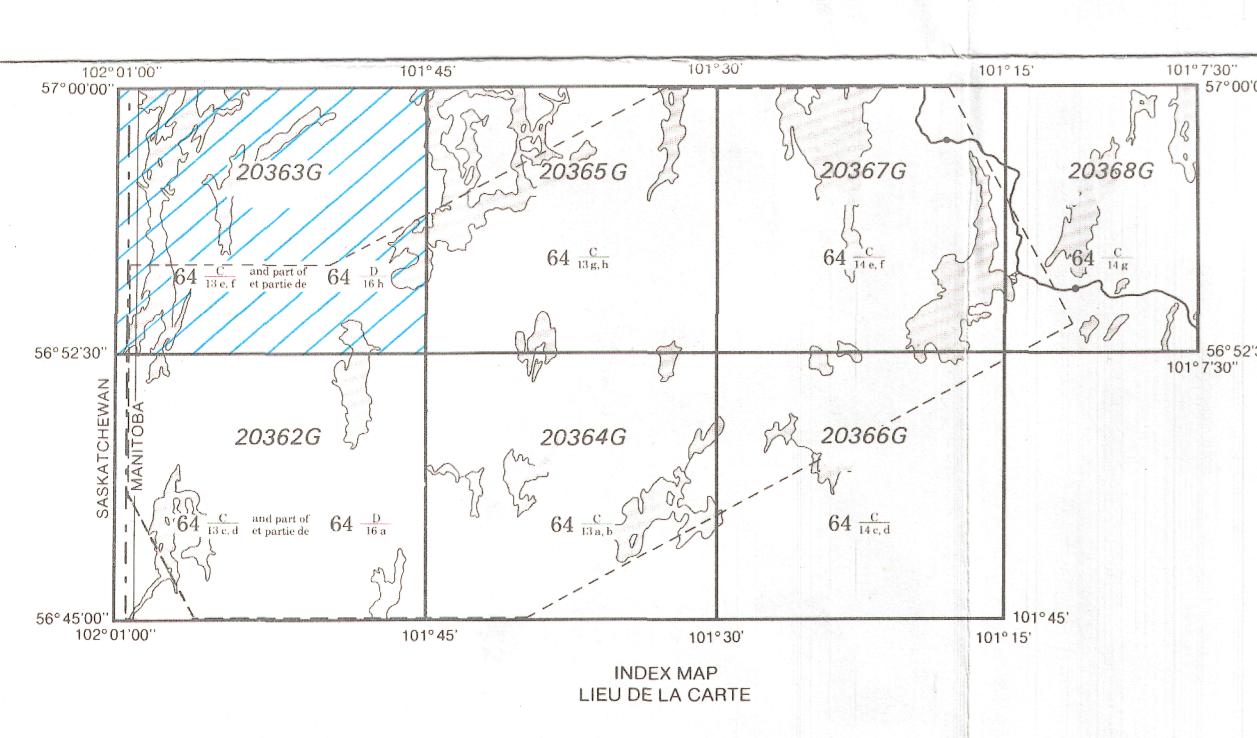


PUBLISHED 1988 PUBLIÉE EN 1988



AEROMAGNETIC TOTAL FIELD MAP CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU CHAMP TOTAL

MAP 20363G CARTE

64 C
13 e, f and part of 64 D
16 h

MANITOBA

SCALE 1:20 000 ÉCHELLE 1/20 000

Kilometre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilometre

Contribution à l'Entente auxiliaire Canada-Manitoba sur l'Exploration minière 1984-1985 faisant partie de l'Entente de développement économique régional. Ce projet a été financé par la Commission géologique du Canada.

This map was compiled from data acquired in the course of an airborne magnetic / electromagnetic survey flown in March 1988. The survey operations were carried out at a mean terrain clearance of 120 m (flying height of the aircraft). The average speed of the aircraft was 200 km/h, that of control lines 90 km/h. Flight path recovery was based on matching control film strips shot with a vertically-mounted 35-mm camera. The contractor, Geoterra Ltd. of Ottawa, used a CASA C-212 fixed-wing aircraft (registration C-GIUU) for the survey. The plane was equipped with a Sintex single cell, split beam cewum magnetometer. The survey was conducted in the framework of a summer survey involving the summertime closure of all survey lines.

After editing the survey data, differences between the control lines were established and the differences in their magnetic values computer analysed and manually checked to obtain the level network. Then the corrected total field values from the magnetometer were interpolated on a 50 m grid and contoured. All the data processing and final plotting was done by Geoterra Ltd. No regional correction was made for the earth's magnetic field.

The base used for this map was obtained from a topographic map published by the Department of Energy, Mines and Resources, Ottawa (scale 1:50 000).

Copies of this map may be obtained from the Geological Survey of Canada. The survey data used to compile this map are available in digital form from the Geological Survey of Canada at the cost of retrieval and copying.

Les données utilisées pour la compilation de cette carte furent acquises lors d'un levé aéromagnétique et électromagnétique effectué en mars 1988. Les données furent enregistrées avec une hauteur au sol moyenne de 120 m (altitude de vol de l'avion). La vitesse moyenne de l'avion était de 200 km/h, celle des lignes de contrôle de 90 km/h. La récupération de la trajectoire fut basée sur l'alignement des bandes photographiques de contrôle filmées avec un appareil photo 35-mm monté verticalement. Le contrateur, Geoterra Ltd. d'Ottawa, utilisa un avion à aile fixe de type CASA C-212 (matricule C-GIUU) appartenant à Geoterra à Ottawa. L'avion était équipé d'un magnétomètre à vapeur de céium à cellule unique, à faisceau divisé. La carte fut élaborée dans le cadre d'une campagne d'été impliquant la fermeture de toutes les lignes de surveillance au cours de l'été.

Après vérification des données de la ligne de contrôle, les coordonnées des intersections des lignes de contrôle furent établies; les différences de leurs valeurs magnétiques ont été analysées par ordinateur et vérifiées manuellement afin d'obtenir le réseau de niveau. Les valeurs corrigées du champ total du magnétomètre furent interpolées sur un filet de 50 m et contournées. Toutes les opérations de traitement des données et le tracé final des courbes magnétiques ont été réalisés. Le traitement des données et le tracé final des courbes ont été réalisés par Geoterra Ltd. Aucune correction régionale n'a été faite pour le champ magnétique terrestre.

La base de cette carte a été reproduite à partir d'une carte topographique 1:50 000 publiée par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, à Ottawa.

On peut se procurer des exemplaires de cette carte à la Commission géologique du Canada, à Ottawa. Les copies de niveau peuvent être utilisées pour compiler la présente carte sous disques durs sous forme numérique à la Commission géologique du Canada, ou tout simple de recouvrement et de reproduction.

MAP 20363G CARTE
64 C
13 e, f and part of 64 D
16 h
MANITOBA